

L'exposition "Photographier le patrimoine" marque à la fois un anniversaire et un repère pour l'avenir.

Quarante ans après sa création par André Malraux, c'est un fonds photographique immense de quelque trois millions de clichés qui a été constitué par les services de l'Inventaire général au sein des directions régionales des affaires culturelles, reflets fidèles et rigoureux de l'extraordinaire diversité de notre patrimoine et de l'extension de la notion même de patrimoine, des monuments aux paysages et aux objets témoins du quotidien et de l'histoire des hommes.

C'est sans doute par les photographies que nous pouvons prendre conscience à quel point l'Inventaire général se révèle, selon la très juste vision d'André Chastel, "la plus vaste entreprise d'information fondamentale jamais réalisée dans le domaine artistique français". Dès sa création, l'Inventaire a immédiatement mobilisé, à grande échelle, la photographie - comme par ailleurs les techniques informatiques.

Les quelque cent soixante photographies qui nous sont présentées ici rassemblent sans doute l'un des plus grands éloges de notre patrimoine, vingt ans - un autre anniversaire - après que les journées qui lui sont consacrées l'ont grand ouvert aux regards des Français et des visiteurs venus du monde entier. Ces lieux de mémoire sont aussi des lieux de regards et les vues qui nous sont offertes de cette immense entreprise collective, scientifique et artistique, marqueront assurément l'histoire de la photographie.

A l'heure où, à partir de ce gisement d'informations et d'images, s'amorce une nouvelle étape pour la connaissance et la mise en valeur de notre patrimoine, cette exposition nous montre aussi qu'en plus d'appartenir à l'Etat, aux collectivités locales, aux propriétaires privés, ce patrimoine et son environnement appartient aussi et peut-être surtout au public, présent et futur, à qui nous avons la charge de le transmettre.

C'est pourquoi je souhaite que cette exposition, fruit d'une coopération remarquable et que je tiens pour exemplaire de la Bibliothèque nationale de France et de la Direction de l'architecture et du patrimoine, s'adresse au public le plus large, à Paris et dans les régions.

Puisse-t-elle inciter chaque visiteur à poser son propre regard sur les lieux qu'il croit connaître ou qu'il veut découvrir !



Renaud DONNEDIEU de VABRES



ministère de la culture et de la communication
direction de l'architecture et du patrimoine

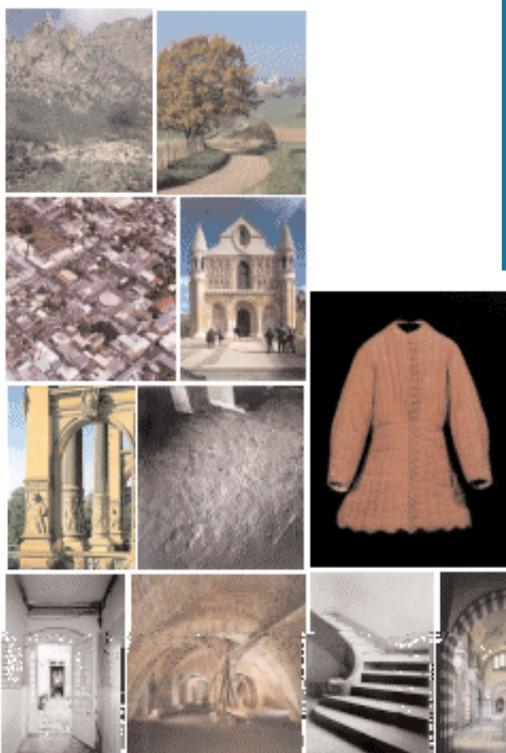
Dans le cadre d'un accord de co-organisation avec la direction de l'architecture et du patrimoine, la Bibliothèque nationale de France accueille dans ses murs cette synthèse photographique du travail de l'inventaire général du patrimoine culturel. Elle se réjouit de donner à voir cette exposition au grand public dès le 19 septembre, pendant les Journées du Patrimoine, mais aussi de faire entrer dans ses collections un don important : en effet, près de 800 photographies résumant ce travail de mise en mémoire seront déposées au département des estampes et de la photographie

Engagé par André Malraux, avec cette part de rêve et d'utopie que l'auteur savait insuffler à ses projets, l'Inventaire général des monuments et des richesses artistiques de la France a aujourd'hui quarante ans. L'ambition était immense, mais la mission se définissait avec une grande simplicité : recenser, étudier et faire connaître tout ce qui constitue le patrimoine national et qui se trouve réparti, hors des musées, sur le territoire national. Le service s'est doté de moyens théoriques importants mais également techniques avec, au premier rang, un outil indispensable, la photographie. Pour donner corps et vie aux œuvres au travers de notices et d'études scientifiques, il n'y a pas de meilleur médium que l'image photographique. La photographie montre, mais elle permet aussi de comparer en rapprochant ce que l'espace éloigne. Au service de la connaissance, l'image conserve une trace à laquelle on peut toujours se référer. Elle dresse un constat. C'est ainsi qu'elle peut prétendre à l'objectivité en se mettant au service de l'objet dont elle construit le portrait. La démarche photographique de l'Inventaire général s'inscrit dans la continuité des grandes commandes de l'Etat initiées, dès 1851, par la mission héliographique sur le patrimoine.

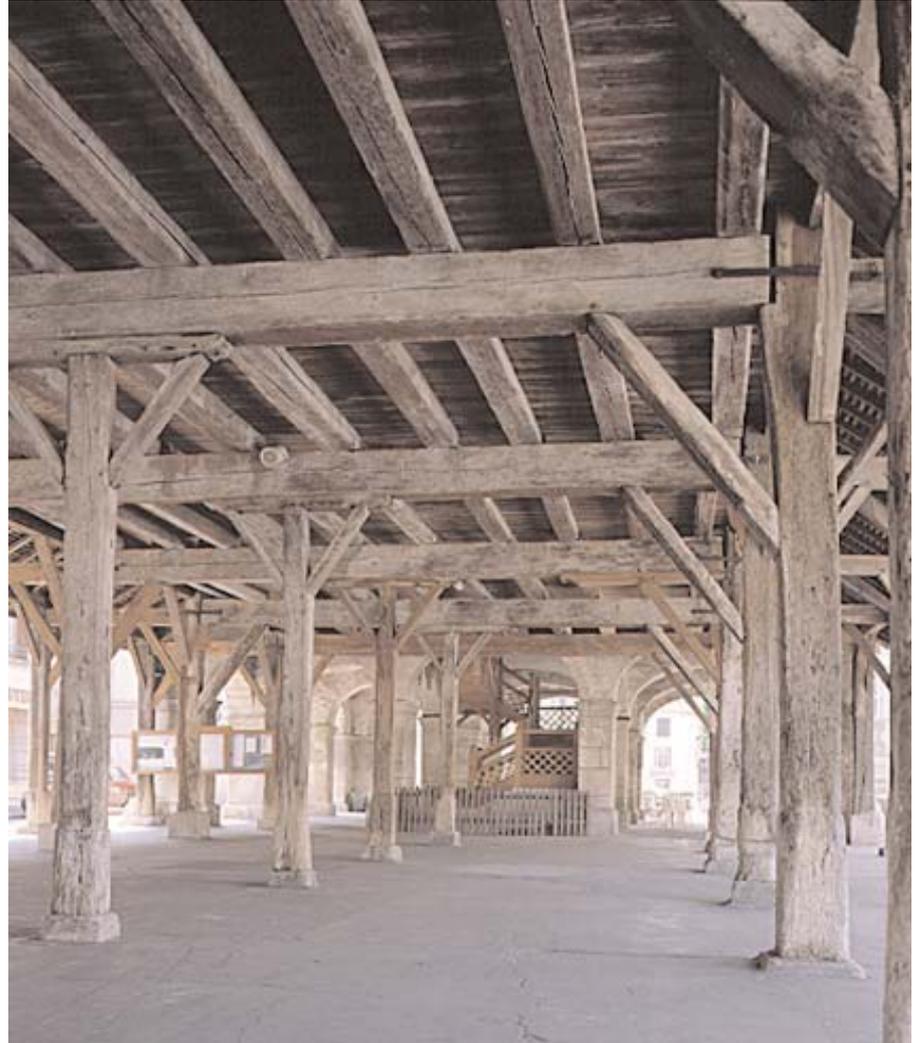
Tous ces travaux photographiques présentent une orientation commune ; ils doivent fournir des documents et privilégier la lisibilité ; ils ont souvent recours à une stricte frontalité, recherchent des lumières neutres en évitant les trop forts contrastes, et ne font figurer des personnages que de manière exceptionnelle. Cette démarche photographique a construit ainsi son propre « style documentaire ».

Mais les règles s'effacent toujours devant les exigences du sujet et le document final doit permettre de mieux comprendre la structure d'un bâtiment ou le volume d'une statue. La plupart du temps, le photographe du patrimoine doit adapter sa prise de vue à la météo du jour, à la configuration du site. Les recommandations se heurtent ainsi aux réalités du terrain. Mais n'est-ce pas le jeu avec les contraintes qui donne sa dimension esthétique à l'image, à côté de sa valeur documentaire, sinon scientifique ?

En seize sections, l'exposition présente cette démarche photographique qui va du général au particulier, et le visiteur peut suivre les investigations du photographe et cheminer dans un mode de lecture que l'« entreprise inventaire » cherche à suggérer, des grandes vues d'ensemble sur le paysage aux petits objets courants, jusqu'au minuscule poinçon d'argenterie... Entre ces deux extrêmes, une sélection d'images, extraites des fonds que l'Inventaire général a réunis depuis sa création, propose une visite du patrimoine tel qu'il est perçu aujourd'hui et tel que la photographie a contribué à le montrer : chevalements et architecture vernaculaire, intérieurs provinciaux du XIX^e et nefs d'usines, lieux publics ou privés... Ainsi, la définition du patrimoine évolue-t-elle et se réajuste-t-elle perpétuellement, faisant de ce travail d'inventaire une entreprise toujours inachevée mais qui ne peut être différente puisque l'histoire, jamais, ne marque de temps d'arrêt.



Photographier le patrimoine



1. Jean-Luc Sarrola, 1990 - Ota (Corse), vue de situation
2. Yves Sancey, 1982 - Avrigny (Haute-Saône), vue de situation du village
3. Marc Heller, 2002 - Saint-Pierre (La Réunion), vue aérienne de la ville
4. Christian Rome, 1995 - , Poitiers (Vienne), Notre-Dame La Grande, façade occidentale
5. Michel Descossy, 1990 - Nîmes (Gard), jardin de la Fontaine
6. Bernard, Chabot, 1997 - Cuzorn (Lot-et-Garonne), pavage de la cuisine d'un manoir
7. Alain Dagorn, 1995 - La Rochelle (Charente-Maritime), hôtel, couloir
8. Yves Sancey, 1985 - Salins-les-Bains (Jura), salines, Machine hydraulique du puits d'Amont
9. Alain George, 1997 - Herserange (Meurthe-et-Moselle), escalier de l'usine Senelle-Maubeuge
10. Roger Choplain, Roland Maston, 1997 - Mont Dore (Puy-de-Dôme), salle des pas perdus des thermes
11. Daniel Bastien, 1996 - Vézelize (Meurthe-et-Moselle), halles
12. Jean-Luc Duthu, 1998 - Chenôve (Côte d'Or), pressoir du clos de Chenôve
13. Thierry Lefebure, 2001 - Saint-Quentin (Aisne), bas-côté de la basilique
14. Yves Sancey, 1994 - Balanod (Jura), Machine à démêler, filature de laine Chenut
15. Alain George, 1995 - Baccarat (Meurthe-et-Moselle), tableau et statue, chapelle des cristalleries
16. Mariusz Hermanowicz, 1996 - Chartres (Eure-et-Loir), veste ex-voto, trésor de la cathédrale

